

# AVIS D'AVENANT N° 3 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - N°19/005 - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN



- Direction territoriale de Rouen -  
Publié le 27 Novembre 2019

## Publication(s)



AVIS D'AVENANT N° 3 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°19005  
GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Le 14 mai 2019, la Direction du Grand Port Maritime de Rouen a  
approuvé la convention n° 19/005 de la Commission d'Occupation Domaniale n° 19  
du 14 mai 2019, en vertu de la loi n° 83-635 du 13 juillet 1983, relative à la  
libération de l'administration et à la simplification des procédures administratives.  
L'avis d'avenant n° 3 est publié en vertu de la loi n° 83-635 du 13 juillet 1983, relative à la  
libération de l'administration et à la simplification des procédures administratives.

Descriptif de l'occupation : Les caractéristiques techniques sont les suivantes :  
- Occupation sur une longueur de 100 mètres, largeur comprise de 30 à 50  
m  
- Occupation sur une largeur de 100 mètres et 45 mètres, hauteur comprise de  
10 à 15 m  
- Occupation sur une longueur de 100 mètres, hauteur comprise de 10 à 15 m  
- Occupation sur une longueur de 100 mètres, hauteur comprise de 10 à 15 m  
- Occupation sur une longueur de 100 mètres, hauteur comprise de 10 à 15 m

La surface totale occupée est d'environ 10 000 m<sup>2</sup>.  
Le plan de l'occupation est disponible sur le site internet de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen.

Le plan de l'occupation est disponible sur le site internet de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen.

Le plan de l'occupation est disponible sur le site internet de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen.

Le plan de l'occupation est disponible sur le site internet de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen.

Le plan de l'occupation est disponible sur le site internet de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen.

## AVIS D'AVENANT N° 3 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - N°19/005 - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

PDF - 130.88 KO

 TÉLÉCHARGER

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/publication-de-decision/avis-davenant-ndeg-3-la-convention-doccupation-du-domaine-public-ndeg19005>

□